



L'histoire transnationale de l'industrialisation française avant 1914

L'objectif de la conférence sera d'analyser les traits caractéristiques propres à l'industrialisation française du XIX^e siècle et de comprendre comment ceux-ci la différencient des pays qui s'inscrivent dans ce même processus à la même époque. Plutôt que de prendre – comme il en est coutume – pour seule référence le cas anglais, une attention toute particulière sera portée à la comparaison entre la France et d'autres pays d'Europe continentale, en particulier l'Allemagne. Une dimension importante des trajectoires nationales d'industrialisation est leur inscription dans un contexte international et transnational : dans le cas de la France, le rôle de l'Empire colonial est indéniable. La concurrence économique et non économique avec les autres grandes nations industrielles, l'Angleterre et l'Allemagne en particulier, est de surcroît un autre moteur de l'industrialisation française. Une manière de le mettre en exergue sera de s'intéresser au comportement des grandes entreprises françaises, d'analyser la manière dont elles s'adossent au marché intérieur national et d'étudier dans quelle mesure elles participent à la constitution d'un marché européen, voire mondial. Il sera également possible de l'analyser en examinant le comportement des consommateurs, par exemple par leur pouvoir d'achat ou par leur changement du goût.

Quatre champs thématiques seront au centre de la conférence :

La division de travail en Europe : ce premier champ concerne la morphologie sectorielle des entreprises qui participent à l'industrialisation. Le rôle de la grande industrie n'est pas le même dans le textile, la sidérurgie ou les chemins de fer. Tous les secteurs de l'industrialisation n'ont par ailleurs pas le même poids d'un système national à l'autre. Cette double dimension de l'industrialisation pose la question des trajectoires nationales, des spécialisations nationales qu'elles peuvent produire et des formes d'articulation et de complémentarités qu'elles supposent au niveau international.

Coopération européenne et transnationale : ce deuxième champ thématique portera sur les modalités d'organisation de ce processus d'industrialisation, d'auto-organisation au niveau des secteurs industriels et d'organisation par la mise en place de politiques industrielles et commerciales d'État, qu'il faut toutes deux considérées dans des logiques à la fois nationales et internationales (ce qui pose au passage la question du fonctionnement d'une coopération européenne et internationale). Le rôle du syndicalisme et des organisations professionnelles pourra également être étudié dans ce cadre. Des études comparatives, qui examinent le niveau de l'interconnexion et de l'intégration des marchés nationaux et internationaux, seront aussi les bienvenues.

Financement de l'industrialisation : ce troisième champ thématique sera celui des conditions et des modalités de financement de l'industrialisation. Le processus d'industrialisation engage en effet une capacité de mobilisation d'épargne et de moyens financiers sans précédent, et ce d'autant plus qu'il va de pair avec des besoins de financement très importants du côté des États, sur le plan militaire avec l'industrialisation de la guerre et sur le plan social avec la montée des États-providence. Ici encore, les trajectoires nationales diffèrent et se rencontrent notamment au travers du développement d'institutions financières internationales, des sociétés financières et des places boursières.

L'impact de l'économie du savoir : ce quatrième champ thématique concerne l'économie du savoir, aussi bien d'un savoir technique à caractère d'abord pratique qui se forme au niveau de « l'atelier » que d'un savoir fondé sur la connaissance scientifique qui se développe pour l'essentiel au sein d'institutions publiques et dont les modes de fonctionnement et de coopération internationale sont différents (on peut par exemple penser à la question des brevets). Des études sur le capital humain (par exemple qualification des travailleurs, protection sociale) entrent aussi dans cette appellation.

Nous encourageons des propositions de chercheuses et chercheurs étudiant la « deuxième » industrialisation de la France avec une perspective comparatiste ou dans un contexte transnational, y compris au travers de perspectives transfrontalières et transrégionales. L'objectif de la conférence sera également de susciter un dialogue entre des représentants de différentes écoles de recherche en histoire économique : histoire économique quantitative et qualitative, histoire sociale, histoire des entreprises, perspectives micro, méso et macro. Des propositions s'inscrivant au-delà des quatre champs thématiques définis ci-dessus et de la liste de thème ci-dessous seront également les bienvenues, à la condition qu'elles se rattachent au sujet général de la conférence.

Propositions de thèmes des contributions (exemples) :

- Les spécificités de l'industrie et de l'industrialisation françaises
- Le rôle de l'État dans l'industrialisation
- La deuxième révolution économique (par exemple recherche et développements, brevets)
- Les échanges et coopérations européennes, internationales et transnationales
- Les questions environnementales (accessibilité de ressources, protection de l'environnement)
- Les changements sociaux (rôle des femmes, politique sociale)
- L'apprentissage, le marché du travail et la construction de l'État Providence
- Les résistances à l'industrialisation
- L'intégration des marchés internationaux et coloniaux
- Le commerce mondial (y compris les colonies, l'Amérique du Sud et le Japon)
- Le changement du comportement des consommateurs et de la forme de consommation
- Les perspectives transfrontalières, transrégionales et transnationales

- Les études comparatives à condition qu'ils adressent les processus d'intégration nationale et internationale décrits ci-dessus.
- Les études sur les branches d'industrie (y compris l'industrie lourde) ou sur différents secteurs (par exemple chaînes de produits, commodity flows)
- Les politiques commerciales
- La construction juridique de la grande entreprise industrielle

La conférence aura lieu du 6 au 8 novembre 2019 (Institut historique allemand, Paris). Elle est organisée par l'Institut historique allemand de Paris, avec le soutien du LabEx « Écrire une histoire nouvelle de l'Europe » et du Centre d'histoire économique et sociale François Simiand (École d'économie de Paris). **Veillez envoyer vos contributions (une page maximum) en français, allemand ou anglais, jusqu'au 31 mars 2019** à Dr. Yaman Kouli (yaman.kouli@web.de). Les contributeurs seront informés d'ici la fin d'avril 2019. Les frais de transport et d'hébergement seront pris en charge par l'organisation, sous réserve de financements.